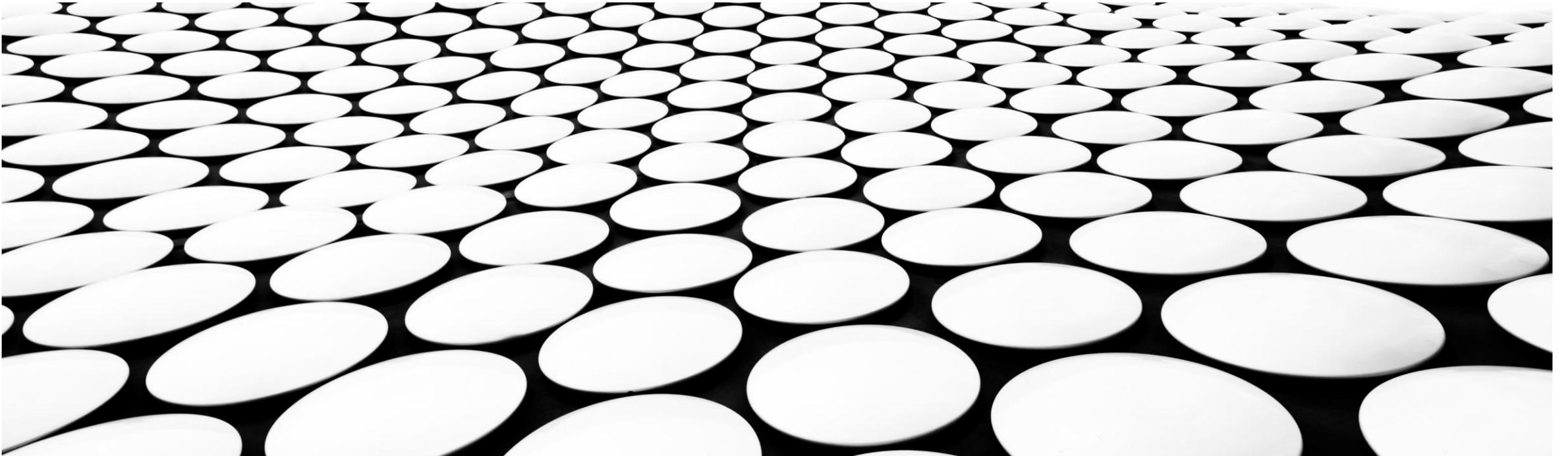

ETUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIÈRES

LES FRONTIÈRES DANS LE MONDE AUJOURD'HUI





Doc 5 Le tunnel sous la Manche entre la France et l'Angleterre, emprunté par le train Eurostar



Doc 4 Le tunnel du Mont-Blanc entre la France et l'Italie



LA FRANCE POSSEDE-T-ELLE DES FRONTIERES NATURELLES ?

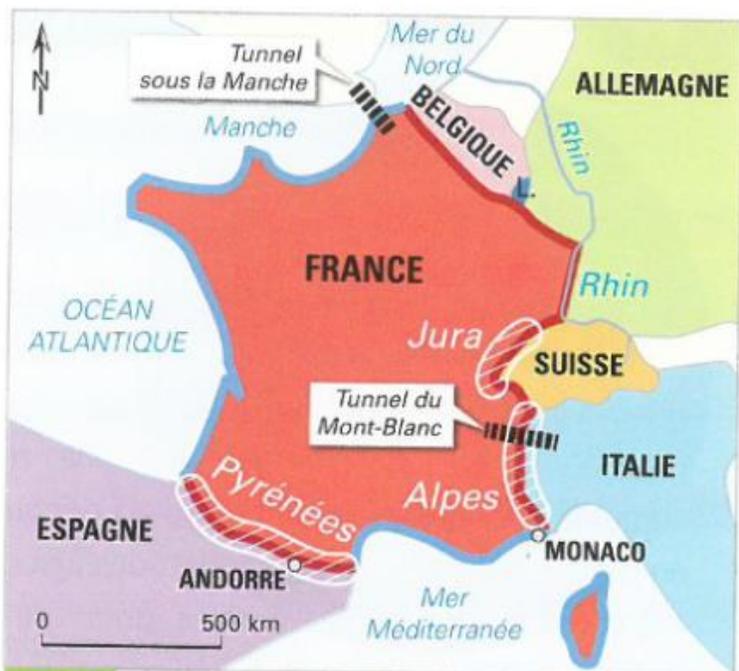


Doc 3 Les frontières naturelles de la métropole

L'hexagone est baigné de trois mers et d'un océan: la Méditerranée, la Manche, la mer du Nord et l'océan Atlantique. Il possède 3 427 kilomètres de frontières maritimes.

Un fleuve, le Rhin, représente une frontière naturelle entre la France et l'Allemagne.

Trois massifs montagneux constituent aussi des barrières naturelles entre l'hexagone et ses voisins: les Alpes avec l'Italie, le Jura avec la Suisse et les Pyrénées avec l'Espagne.



Doc 3 Les frontières naturelles de la métropole

L'hexagone est baigné de trois mers et d'un océan: la Méditerranée, la Manche, la mer du Nord et l'océan Atlantique. Il possède 3 427 kilomètres de frontières maritimes.

Un fleuve, le Rhin, représente une frontière naturelle entre la France et l'Allemagne.

Trois massifs montagneux constituent aussi des barrières naturelles entre l'hexagone et ses voisins: les Alpes avec l'Italie, le Jura avec la Suisse et les Pyrénées avec l'Espagne.



Recherche

Interview Bruno Tertrais : «Une frontière n'est jamais naturelle»

Les murs, les migrants, la Russie ou Daech remettent en cause les tracés entre les pays. Le politologue montre que la frontière n'est jamais naturelle, mais le produit d'affrontements, de guerres et de négociations.

Les frontières « naturelles » : une notion à déconstruire. Stratégies, enjeux, perceptions, langages, imaginaires, 30-31 mai 2024, Lyon, colloque international pluridisciplinaire



Ressources de géographie pour les enseignants

UCLy, Lyon, France

Articles scientifiques | Ressources | Glossaire | Actualités | Banque d'images | À propos

Vous êtes ici : Accueil / Glossaire / Frontière, frontières

Frontière, frontières

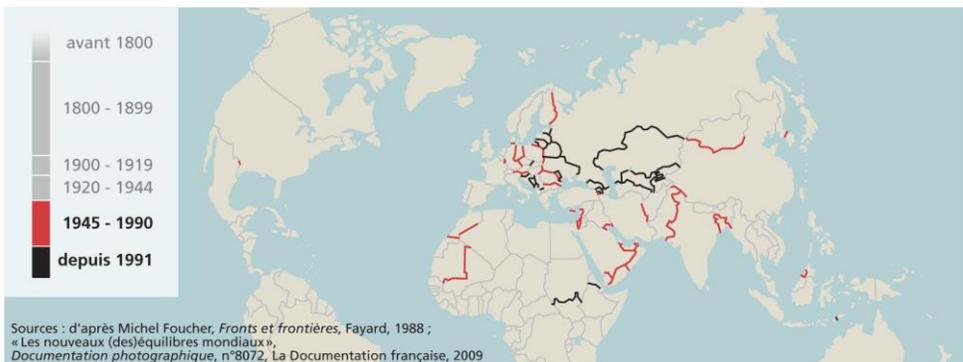


1) Au sens strict, la **frontière** est une limite fixée par traité entre deux États. En anglais, c'est le sens des mots **border**, **borderline** ou **boundary line**. La frontière comme ligne continue est historiquement récente et datée, elle a caractérisé l'apparition des États modernes, **westphaliens**. L'effort d'assignation de leurs limites a été rendu possible par le progrès des techniques de localisations géographiques et de cartographie. Auparavant, en l'absence de murailles ou autres fortifications, la frontière était une périphérie incertaine de « **marches** » à défendre ou de **confins** peu peuplés ou moins contrôlés.

Limites séparant deux entités territoriales différentes, les frontières, coupures ou coutures, peuvent être plus ou moins fermées, plus ou moins perméables. Tout organisme – individuel ou collectif – sécrète de la frontière, toute culture a ses limites : frontières et limites sont alors des instruments de régulation et de délimitation des systèmes socio-territoriaux. Les frontières s'accompagnent de **discontinuités**, d'effets de seuil (statistiques par exemple), de **gradients** plus ou moins accentués qui en sont tout à la fois la cause et la conséquence.

Une frontière ne saurait être « naturelle » en soi. Elle est toujours conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Une ligne de crête sur un relief, par exemple, n'est une frontière que si les deux États riverains s'accordent pour le décréter : les communautés locales, pastorales par exemple, s'en affranchissent au quotidien.

Le tracé des frontières dans le monde



Sources : d'après Michel Foucher, *Fronts et frontières*, Fayard, 1988 ; « Les nouveaux (des)équilibres mondiaux », *Documentation photographique*, n°8072, La Documentation française, 2009

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie. © Dila, Paris, 2016



Le gel des frontières héritées de la colonisation¹, à l'exception de quelques ajustements de tracé, a fortement contribué à stabiliser la carte politique de l'Afrique au cours du dernier demi-siècle : celle-ci a moins changé que celle de l'Europe pendant la même période. La partition du Soudan constitue donc la première application en Afrique du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Après quatre décennies d'une rébellion qui a commencé en 1964 et un référendum favorable à plus de 99 % à l'indépendance, celle-ci a été proclamée à Juba le 9 juillet 2011. Le tracé de la frontière, dans une zone gorgée de pétrole, a suscité de nombreuses difficultés et le statut de régions frontalières n'est toujours pas réglé, en dépit des accords qui prévoyaient des consultations populaires, car Khartoum (capitale du Soudan) n'est pas près d'abandonner ses périphéries du Sud riches en pétrole. La naissance du 193^e État membre de l'ONU a été accueillie avec inquiétude par certains États subsahariens, comme le Tchad, qui redoutent une contagion des dynamiques séparatistes. La remise en cause du *statu quo* territorial ouvre en effet la boîte de Pandore, car il existe d'autres aspirations à l'indépendance, notamment au Somaliland.

D'après R. Pourtier (dir.), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Éd. Nathan, 2017.

¹. L'Organisation des États Africains a imposé en 1964 la conservation des frontières tracées par les colonisateurs.

L'Indonésie et le Timor-Oriental ont commencé à négocier leurs frontières en 2000, à la suite du choix de l'indépendance par les Timorais en 1999. À l'Est, la frontière de 150 km qui divise l'île en deux a été rapidement fixée. À l'Ouest, celle de 120 km qui crée l'enclave d'Oecussi, à l'intérieur du territoire indonésien, reste l'objet de disputes qui provoquent des tensions dans la zone frontalière. Les deux pays fondent leurs négociations sur un traité de 1904 entre les Portugais et les Néerlandais¹, mais ils diffèrent sur son interprétation. En marge de ces lentes négociations officielles, des rencontres se sont déroulées entre chefs des communautés indigènes des deux parties de la frontière. Ces chefs locaux demandent à la considérer comme une limite administrative qui ne sépare pas leur communauté. Avant la domination portugaise au Timor-Oriental, des accords frontaliers oraux existaient entre les royaumes timorais. Intégrer les chefs indigènes dans les négociations de frontières devrait donc être une priorité pour les gouvernements d'Indonésie et du Timor-Oriental. Ils devraient écouter les aspirations des communautés indigènes pour permettre de créer une frontière durable qui bénéficie à la fois aux États et à leurs peuples.

D'après A. Prabandari, F. Riang Prastowo, A. Triastiwi Harianto (université Gadjah Mada, Indonésie), *The Conversation*, 10 août 2018.

¹. Le Timor-Oriental était un territoire portugais, tandis que le reste de l'île a été une colonie néerlandaise jusqu'en 1949.

Cartes à retrouver dans la couverture arrière dépliant du manuel Hachette

MUPLICATION DES FRONTIÈRES DANS LE MONDE DEPUIS LE XIX^e s

Vidéo de la conférence de
Michel Foucher sur « Le
retour des frontières »

<https://www.diploweb.com/Video-M-Foucher-Le-retour-des-frontieres.html>



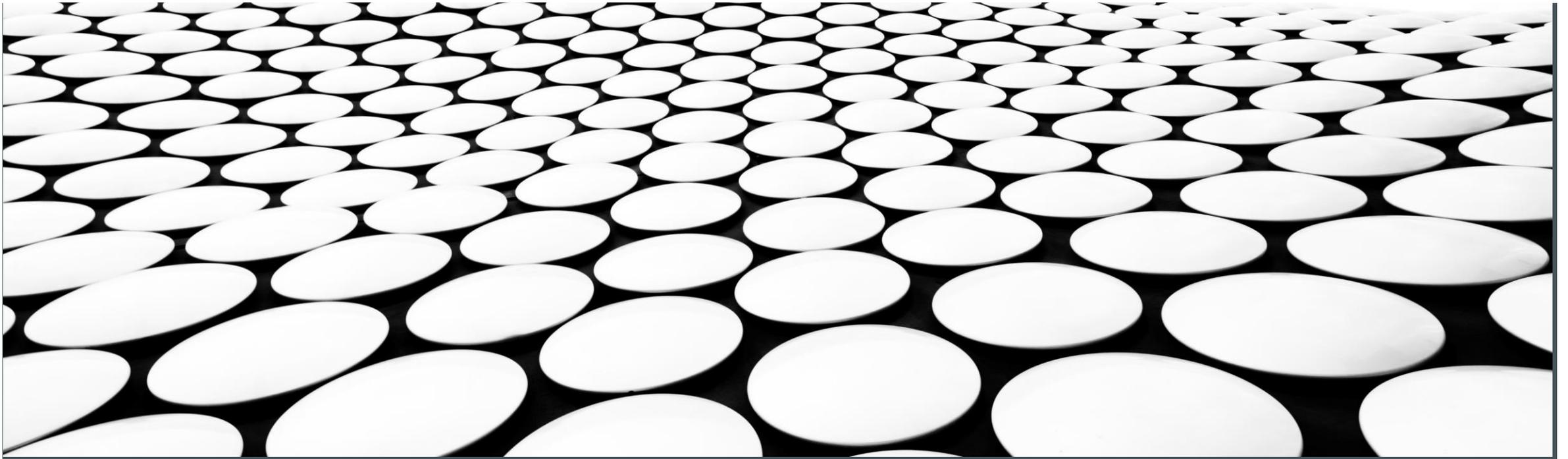
[Glossaire de géographie sur le thème
« frontières, discontinuités et dynamiques »](#)



POUR ALLER PLUS LOIN

ETUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIÈRES

AXE 1 : TRACER DES FRONTIÈRES





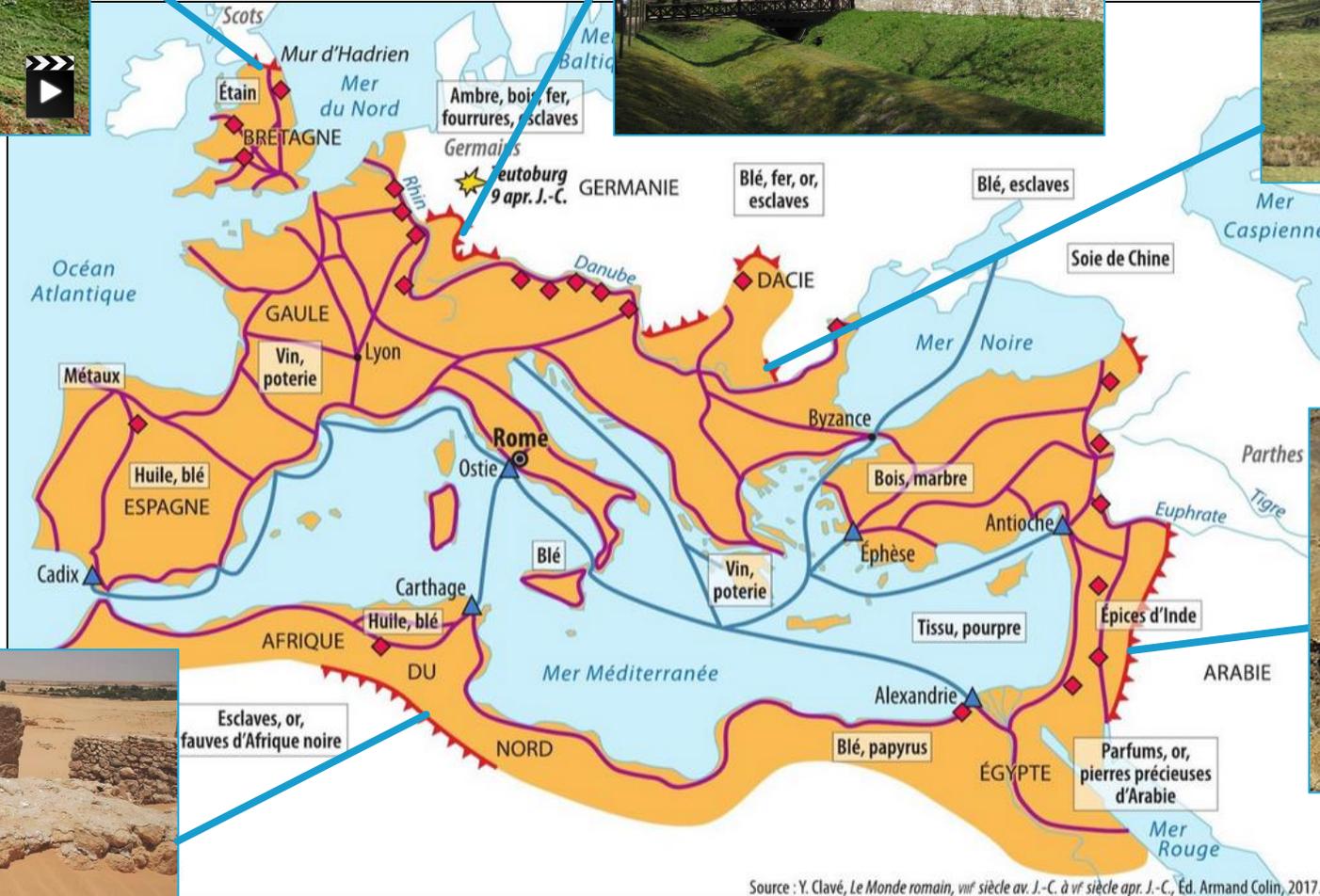
Reconstitution du fort de Saalburg



Mur d'Hadrien



Mur construit sous Trajan en Roumanie actuelle



Fort de Bu Njem (Limes Tripolitanus)



Castra F de Masada (Limes Arabicus)

Source : Y. Clavé, *Le Monde romain, VIII^e siècle av. J.-C. à VI^e siècle apr. J.-C.*, Éd. Armand Colin, 2017.

LE LIMES FORTIFIÉ



Vidéo de 33 min : conférence de l'historien Yann Le Bohec, auteur de *Géopolitique de l'Empire romain*



Remblai, fossé, palissade en bois



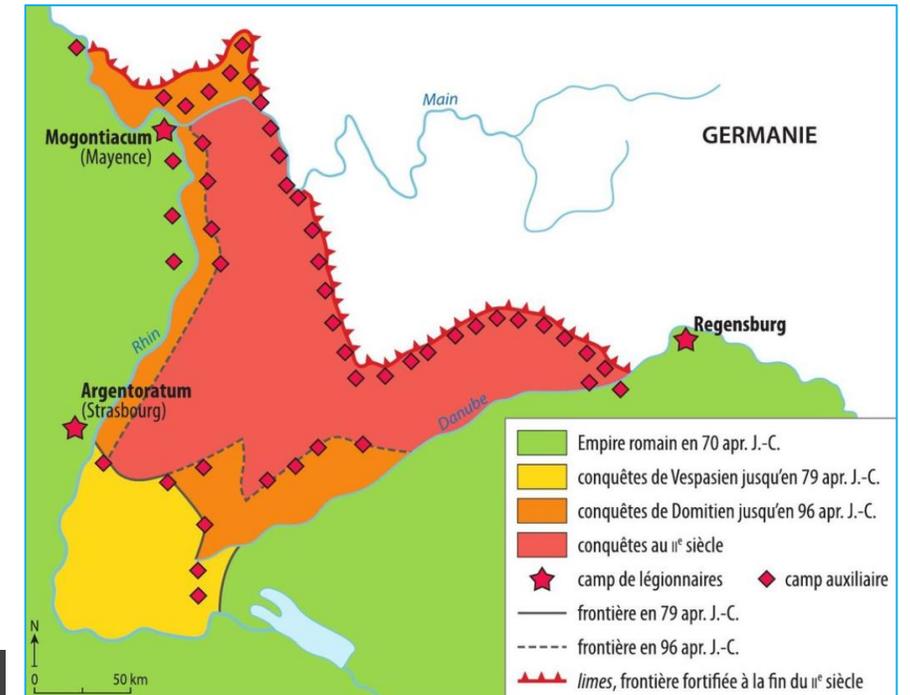
Reconstitution d'une tour de guet



Reconstitution du fort de Saalburg



Représentation du limes sur la colonne trajane : Fort romain isolé appartenant au *limes moesicus*, probablement situé entre Oescus et Ratiaria. Les légionnaires sont tous montés au créneau et résistent à l'attaque aussi soudaine qu'imprévisible. Des Daces tentent de forcer la porte avec un bélier.





Théâtre romain de Mayence (Allemagne)



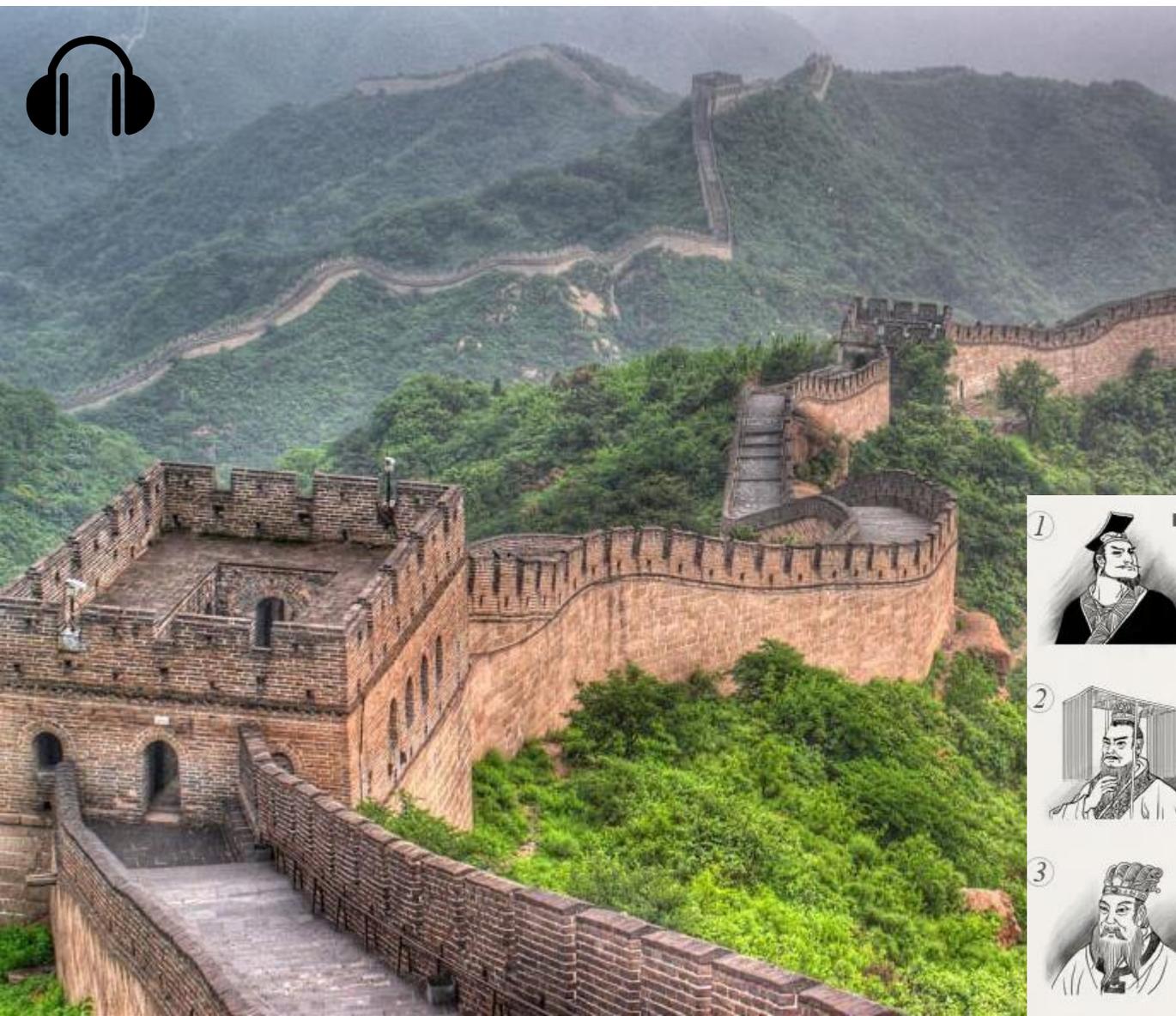
Reconstruction du temple romain de Xanten (Allemagne)



Amphithéâtre romain de Vindisch (Suisse)

Les Romains y possédaient quelques régions, non pas réunies, mais éparses selon le hasard de la conquête (c'est pour cette raison qu'il n'en est pas parlé dans l'histoire); des soldats y avaient leurs quartiers d'hiver, et y formaient des colonies; les barbares avaient pris leurs usages, ils avaient des marchés réguliers et se mêlaient à eux dans des assemblées pacifiques. Ils n'avaient néanmoins perdu ni les habitudes de leur patrie, ni les mœurs qu'ils tenaient de la nature, ni le régime de la liberté, ni la puissance que donnent les armes. Aussi, tant qu'ils désapprirent tout cela petit à petit et, pour ainsi dire, en suivant la route avec précaution, ce changement de vie ne leur était pas pénible et ils ne s'apercevaient pas de cette transformation.

D. Cassius, *Histoire romaine*, LVI, 18, trad. É. Gros, Éd. Firmin Didot, 1845.



1



Période antérieure aux Royaumes Combattants (770-221 avant J.C.)



le souverain du royaume Qi sera le premier à faire ériger des murs pour prévenir les invasions depuis d'autres royaumes.

2



Dynastie Qin (221 - 207 avant J.C.)



le Premier Empereur de Chine et le fondateur de la dynastie Qin, fait unifier les murailles héritées des différents royaumes précédents pour protéger la frontière nord du territoire.

3



Dynastie Han (206 avant J.C. - 220 après J.C.)



la Grande Muraille, sous la dynastie Han, est prolongée dans le but de protéger le commerce de la Route de la Soie.

4



Dynastie Ming (1368 - 1644)



une grande partie de la Grande Muraille visible aujourd'hui a été édifée ou restaurée sous cette dynastie.

5



Dynastie Qing (1644 - 1911)

les empereurs de la dynastie Qing n'ont pas poursuivi la construction de la Grande Muraille allant, même, jusqu'à s'en désintéresser complètement.

6

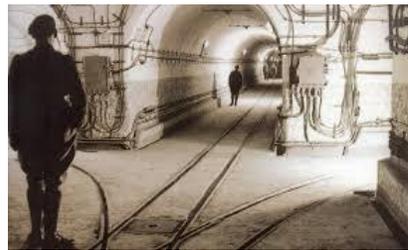
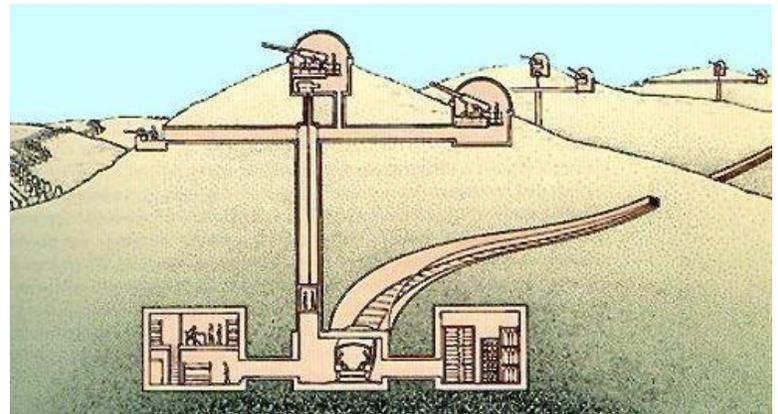
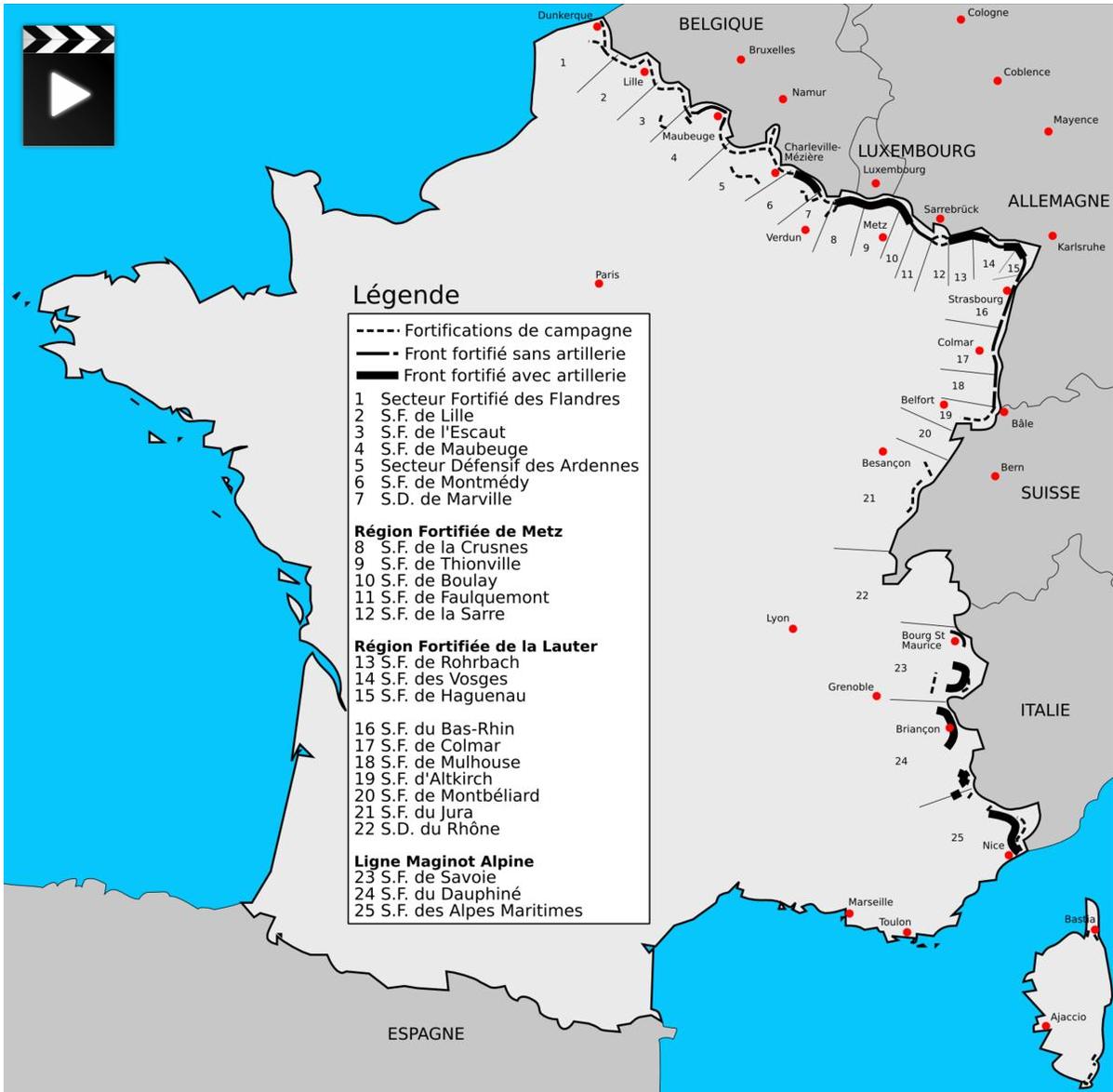


Époque moderne

la réfection et la protection de la Grande Muraille débute au niveau de la section de Badaling en 1957.

Designed by: Cullen Chen

LA GRANDE MURAILLE DE CHINE (-770 - 1644)



LA LIGNE MAGINOT (1929-39)

Document : De la Tunisie à l'Arabie saoudite : la renaissance des confins militaires au XXIème siècle

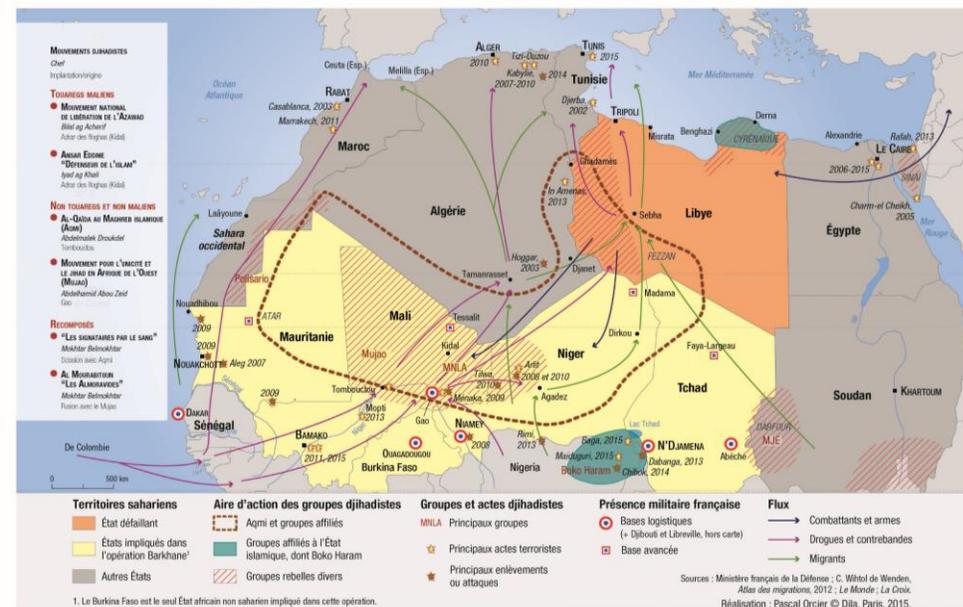
« Avec la mondialisation, le nombre d'Etats « effondrés » ou « faillis » ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, des entités étatiques incapables de contrôler leur frontière officielle se multiplient elles aussi. Dans ce contexte, la conjonction de flux humains de plus en plus importants et de bouleversements politiques et culturels de plus en plus brutaux (comme l'extension transnationale de l'islamisme radical) conduit à la réinvention par les Etats de dispositifs militaires de contrôle frontalier en profondeur, et à la renaissance du très ancien système des confins militaires.

La Tunisie est l'un des pays concernés par ce phénomène. En 2016, l'aide militaire américaine a ce pays a doublé pour atteindre 100 millions \$. L'Allemagne et le Royaume-Uni lui envoie des formateurs en sécurité intérieure. La France a quant à elle quadruplé son aide pour la porter à 10 millions d'euros. Cette sollicitude est pour le moins intéressée. En renforçant les services de renseignement, les forces spéciales et les dispositifs de surveillance de la Tunisie, les Occidentaux espèrent qu'elle améliorera les contrôles de ses frontières, avec pour objectifs de limiter l'immigration clandestine vers l'Europe, de lutter contre le djihadisme et les trafics de toute sorte. La frontière tuniso-libyenne constitue une priorité : cet espace traditionnel de passage est devenu incontrôlable en 2011 avec l'effondrement de l'Etat libyen. Une grande partie des circulations djihadistes entre Moyen-Orient et Sahel a fini par transiter par ce couloir. L'espace correspondant, du côté tunisien, a été récemment renforcé par des obstacles (monticules de sable, tranchées d'eau) et des systèmes électroniques de détection. Cette densification linéaire est doublée d'une zone de patrouille en profondeur.

Les voisins de la Tunisie ne sont pas en reste. L'Algérie, déjà lancée dans la construction d'un mur en béton armé à sa frontière avec le Maroc a ainsi annoncé en 2016 la construction à sa frontière tunisienne de tranchées de 6m de largeur et autant de profondeur(...) Plus à l'est, l'Arabie saoudite se retrouve elle aussi confrontée à la lutte contre les terroristes, avec lesquels elle a entretenu des relations idéologiques, politiques et financières ambiguës ces 30 dernières années. Les Saoudiens ont opté pour la protection linéaire continue. (...) A partir de 2013-2014, l'Irak et la Syrie voient s'installer sur leur territoire l'organisation Etat islamique. Un bouleversement qui a pour effet d'accélérer soudainement les travaux du projet de sécurité de la frontière nord. Commencée en 2014, la muraille saoudienne, bâtie à coups de dizaines de milliards de \$, s'étendra à terme depuis Turaif à l'ouest (à la frontière jordanienne) jusqu'à Hafar-al-Batin à l'est (à la frontière koweïtienne). Ses fossés, radars et antennes de surveillance seront doublées de patrouilles militaires permanentes : 250 véhicules sillonneront un no man's land sur 8 km de largeur le long de la frontière. Ces installations sont censées isoler totalement les Saoudiens de leurs voisins Irakiens. Ryad en est si persuadé qu'il a décidé de doubler ce dispositif nord par une barrière de même nature à ses confins sud, face aux rebelles houthistes du Yémen. »

Olivier Zajec, Frontières, des confins d'autrefois aux murs d'aujourd'hui, Chronique Editions, 2017

Le Sahara, refuge des groupes djihadistes, des mouvements islamistes et de flux illicites
© Dila, Paris, 2015

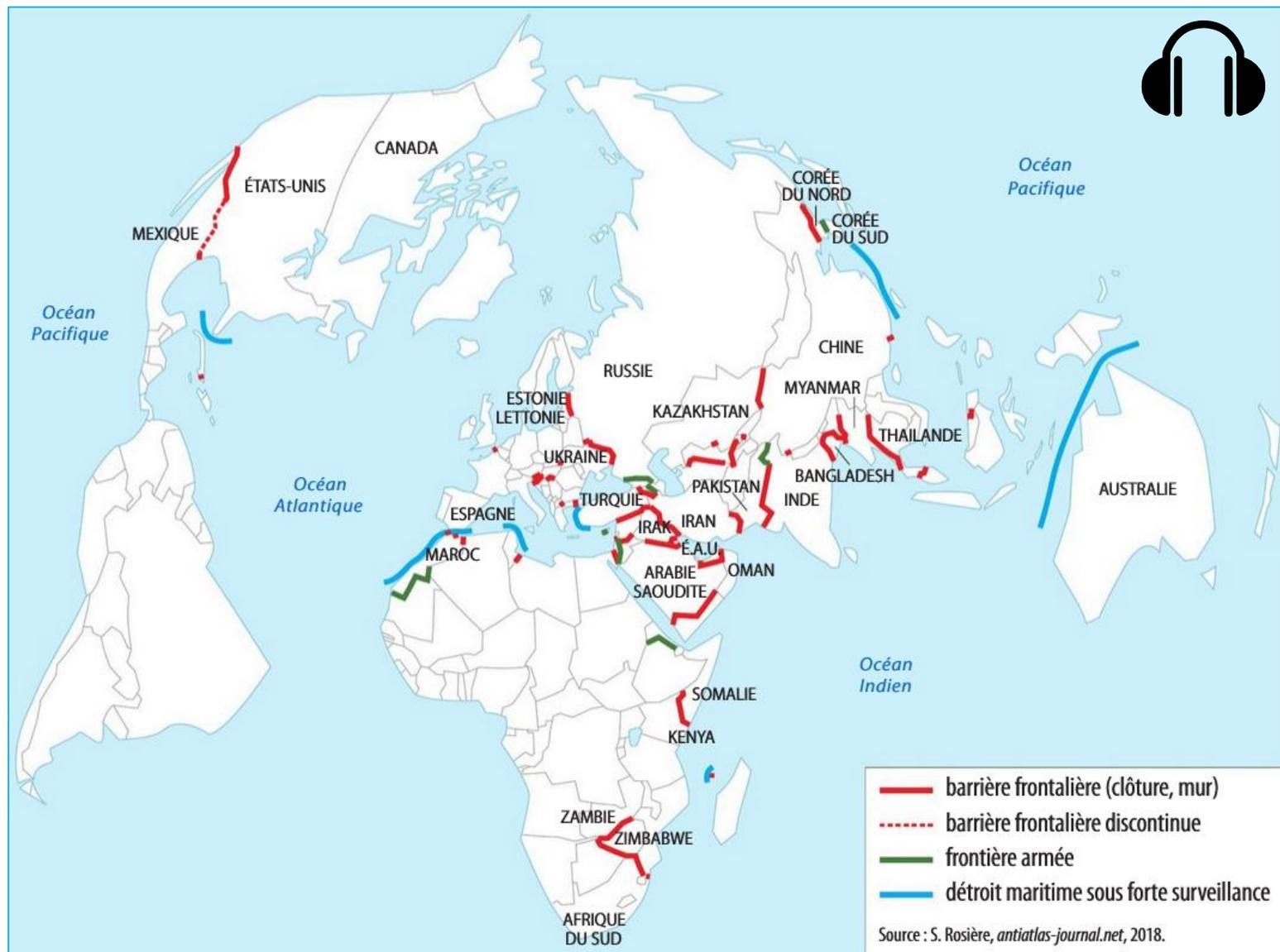
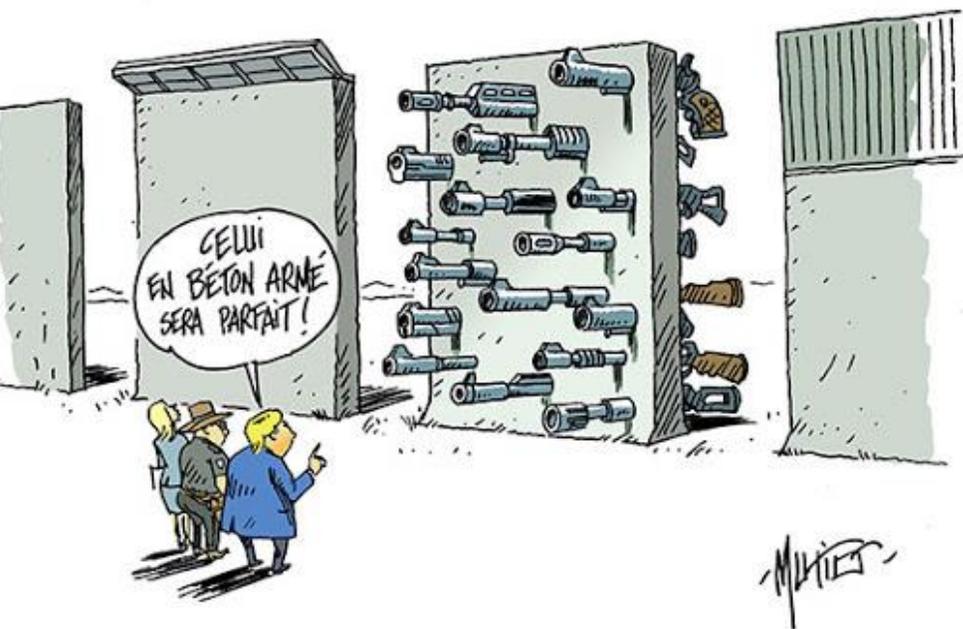


Documentation photographique n° 8106 - Le Sahara. Un désert mondialisé. 2015

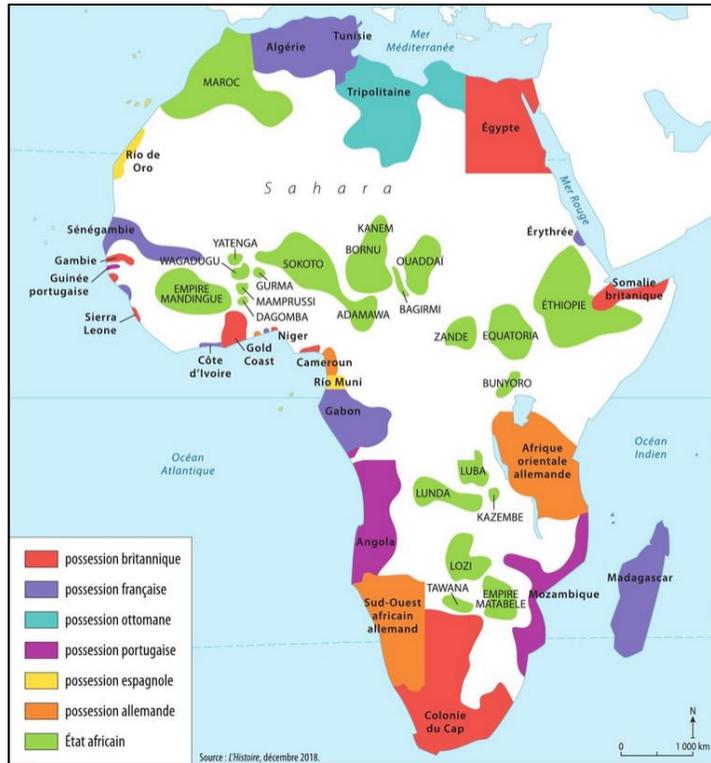
DE L'AFRIQUE DU NORD AU MOYEN ORIENT,
DES FRONTIERES DE PLUS EN PLUS
MILITARISEES



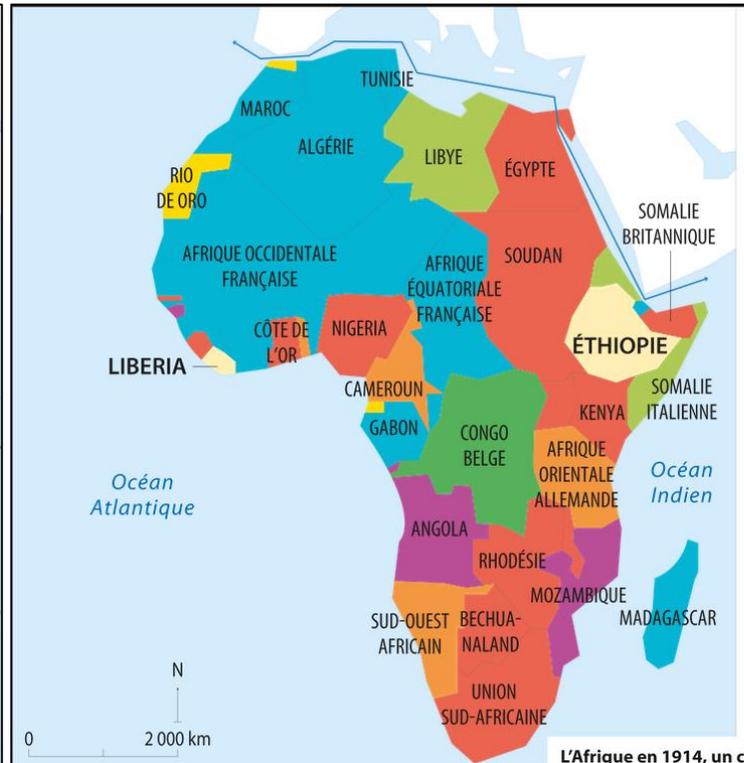
TRUMP CHOISIT LE MUR
QU'IL FERA CONSTRUIRE À LA FRONTIÈRE ...



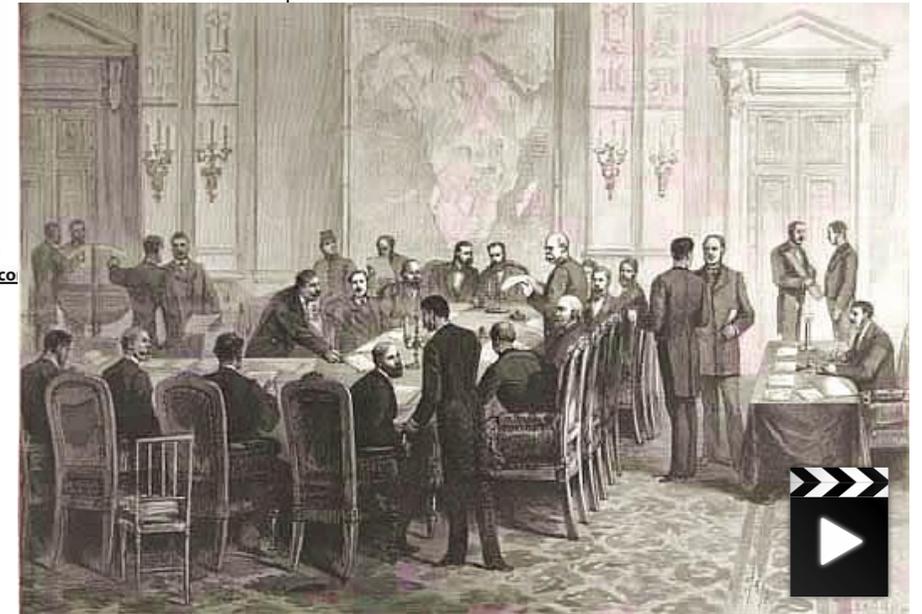
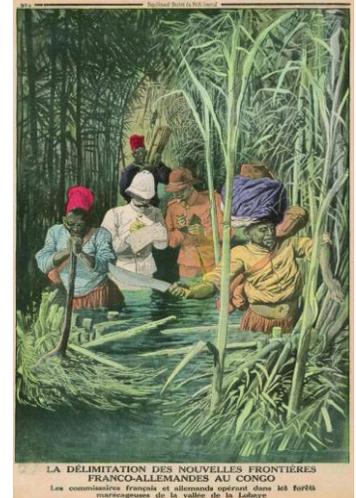
LES FRONTIÈRES FERMÉES DANS LE MONDE ACTUEL

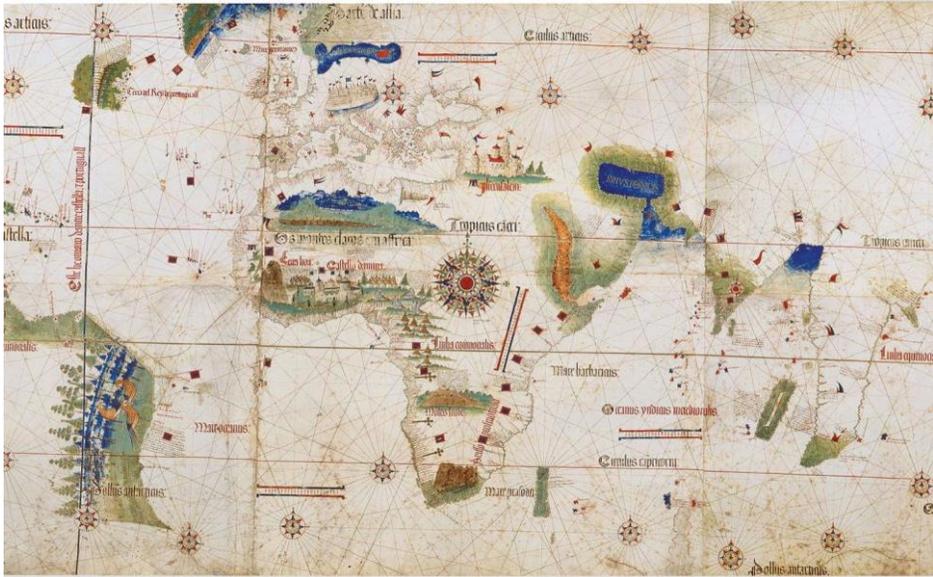


L'Afrique en 1884, avant l'ouverture de la conférence



L'Afrique en 1914, résultat du partage de la conférence





Le 7 juin 1494, la Castille et le Portugal signent le traité de Tordesillas, qui est destiné à fixer les limites de domination respective des deux puissances coloniales dans l'Atlantique. La ligne de démarcation est établie à trois cent soixante-dix lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert (50^e degré de longitude ouest). Ce qui se trouve à l'est de cette ligne revient au Portugal, ce qui est à l'ouest, à la Castille. Ce genre de partage anticipé n'est pas nouveau. Au XII^e siècle, les divers royaumes de la péninsule Ibérique se sont ainsi partagé les terres à conquérir sur l'Islam : traités de Tudillén (1151), de Cazorla (1179), et d'Almizra (1244) entre Castille et Aragon, ou de Sahagún (1158) entre Castille et León. Ces traités anticipent les conquêtes et visent à les légitimer en prévenant tout conflit. L'expansion outre-Atlantique s'inscrit ainsi dans le prolongement de l'expansion occidentale des XII^e et XIII^e siècles. C'est en vertu du traité de Tordesillas que le Brésil est revenu au Portugal et le reste de l'Amérique du Sud aux Espagnols. Les autres puissances (France, Angleterre en particulier) contesteront évidemment ce traité qui les excluait totalement du partage.

Source : Encyclopédie Universalis

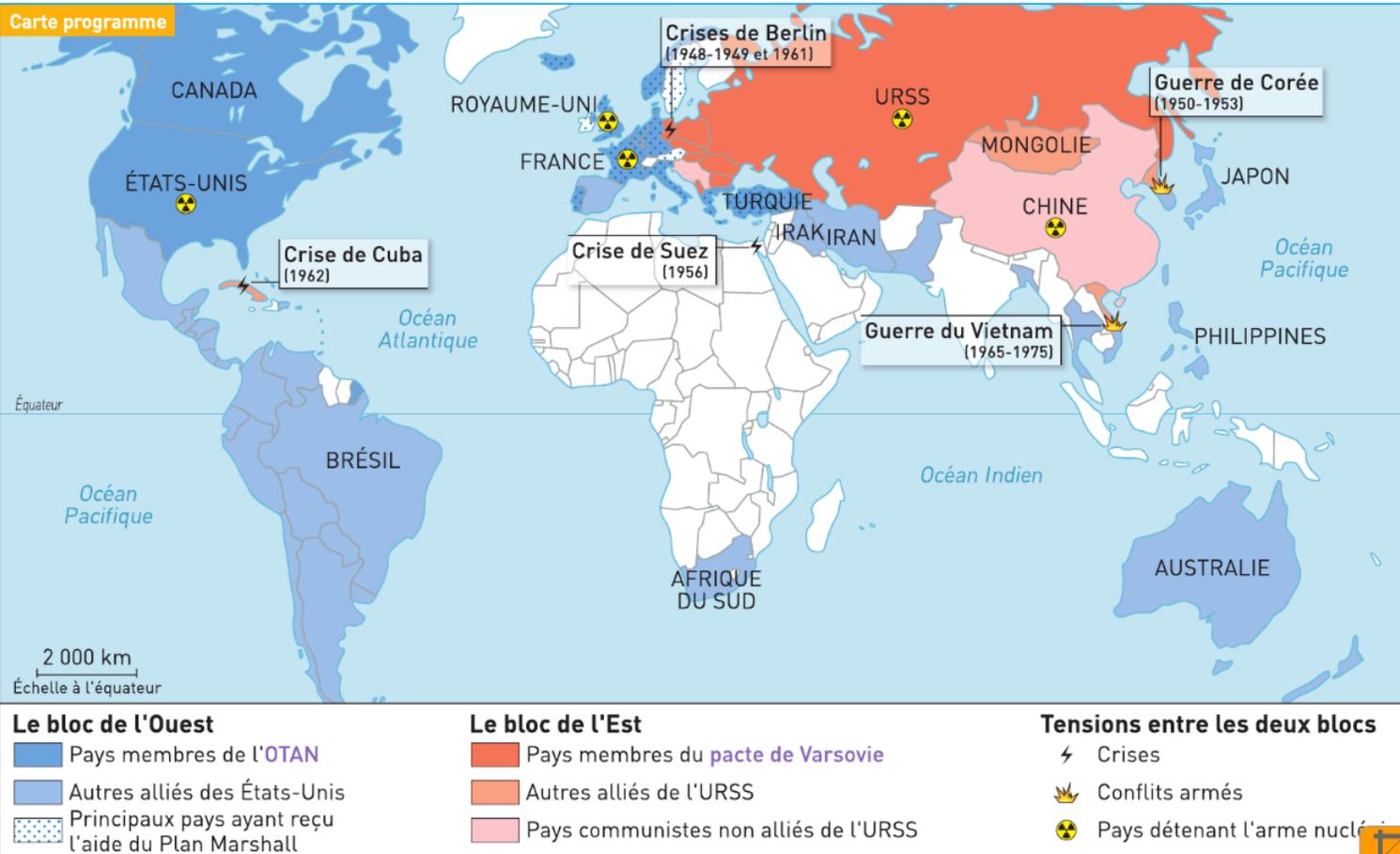


LE TRAITE DE TORDESILLAS (1494)



En 1814-15, les puissances qui ont vaincu Napoléon Ier se réunissent pour se partager les restes de son Empire.

LE CONGRES DE VIENNE (1814-15)



« J'ai beaucoup d'admiration et d'amitié pour le vaillant peuple russe et mon camarade de combat, le maréchal Staline. Il existe en Grande-Bretagne – et je n'en doute pas, ici également – beaucoup de sympathie et de bonne volonté à l'égard des peuples de toutes les Russies, et une détermination à persévérer à établir, malgré différences et querelles, une amitié durable. (...)

Il est cependant de mon devoir de vous exposer certains faits concernant la situation présente en Europe. **De Stettin, dans la Baltique, à Trieste, dans l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent.** Derrière cette ligne se trouvent les capitales de tous les pays de l'Europe orientale : Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia. Toutes ces villes célèbres, toutes ces nations se trouvent dans la sphère soviétique, et toutes sont soumises, sous une forme ou sous une autre, non seulement à l'influence soviétique, mais encore au contrôle très étendu et constamment croissant de Moscou. Athènes seule, avec sa gloire immortelle, est libre de décider de son avenir par des élections auxquelles assisteront des observateurs britanniques, américains et français. (...)

Les communistes, qui étaient plus faibles dans tous ces pays de l'Est européen, ont été investis de pouvoirs qui ne correspondent nullement à leur importance numérique, et cherchent partout à s'emparer d'un contrôle totalitaire. Sauf en Tchécoslovaquie, il n'existe pas, dans cette partie de l'Europe, de vraie démocratie. »

Extraits du discours prononcé par Winston Churchill à l'Université de Fulton (Missouri, États-Unis), le 5 mars 1946.

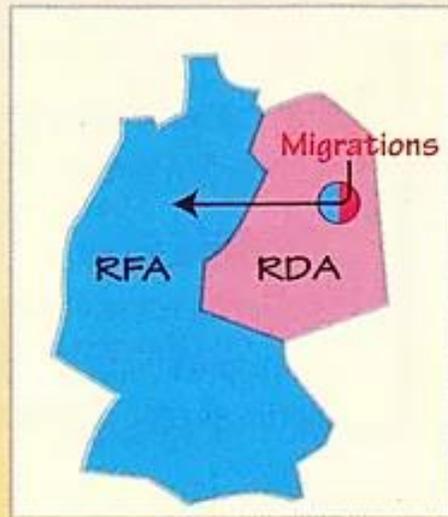


Blocus de Berlin-Ouest (1948-1949)



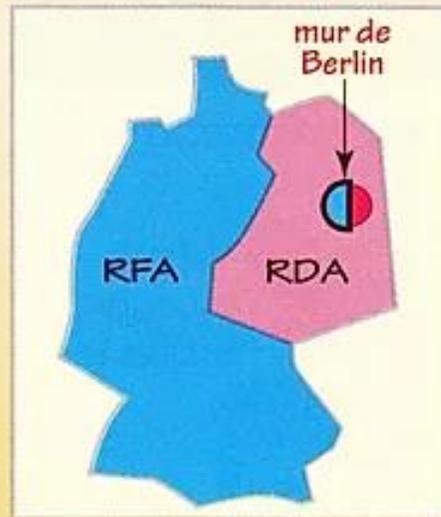
L'URSS veut chasser les Alliés de Berlin-Ouest en bloquant les accès à cette partie de la ville.

L'émigration des Allemands de l'Est (1949-1961)



De 1949 à 1961, près de 2,5 millions d'habitants de la RDA émigrent vers la RFA en passant surtout par Berlin-Ouest.

Le mur de Berlin (1961-1989)

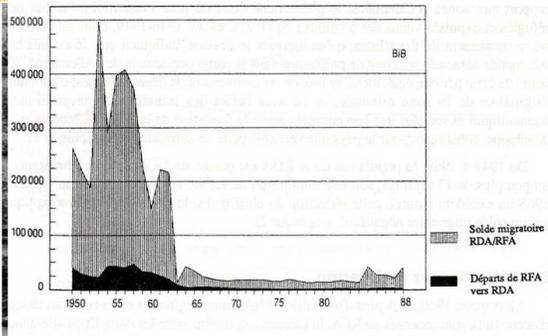


Pour empêcher l'émigration, les autorités de la RDA construisent un mur autour de Berlin-Ouest, avec l'accord de l'URSS.

La chute du mur et la réunification

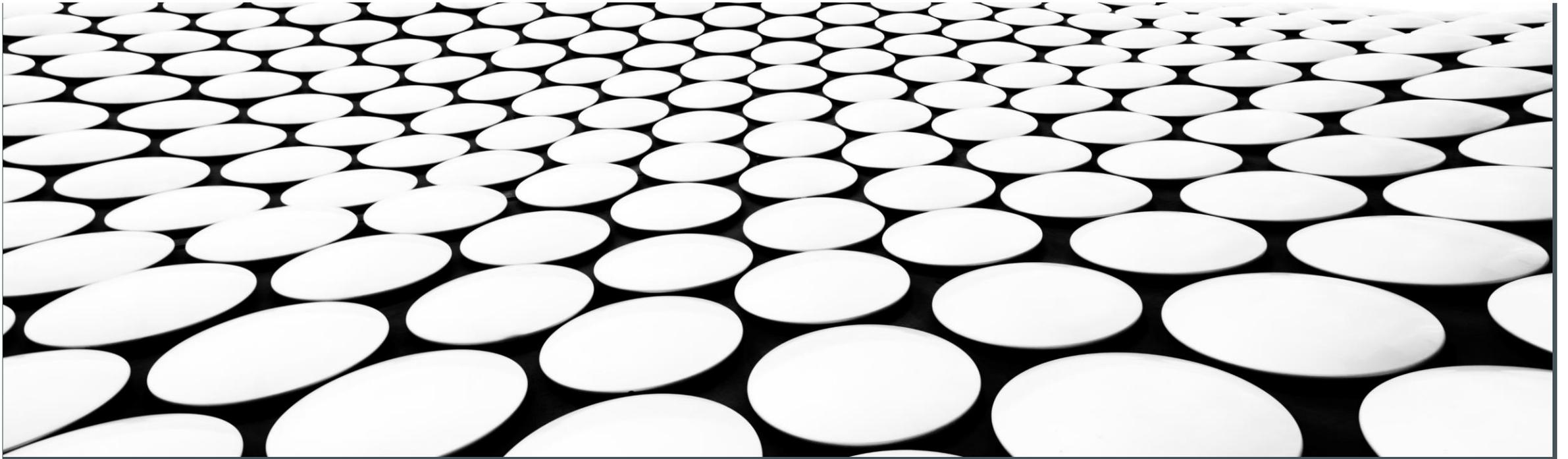


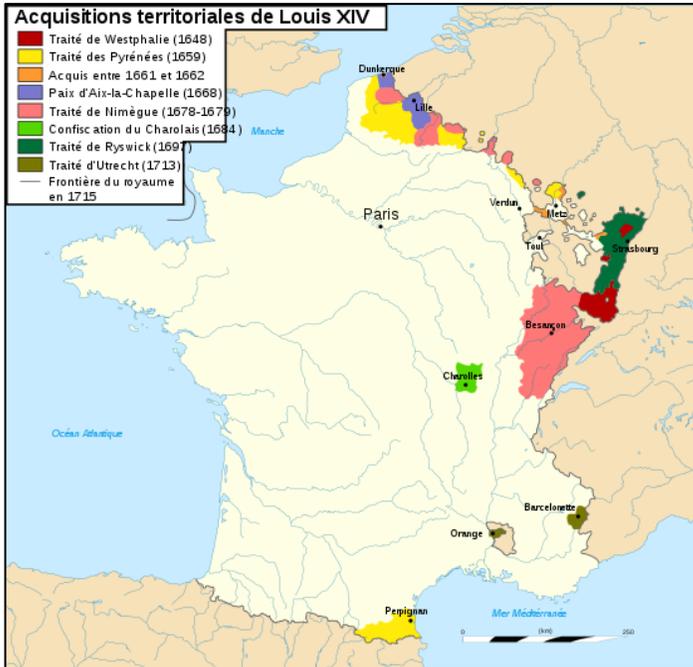
En 1989, c'est la chute du mur et en 1990 la chute du communisme en RDA et la réunification allemande.



ETUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIÈRES

AXE 2 : LES FRONTIÈRES EN DÉBAT

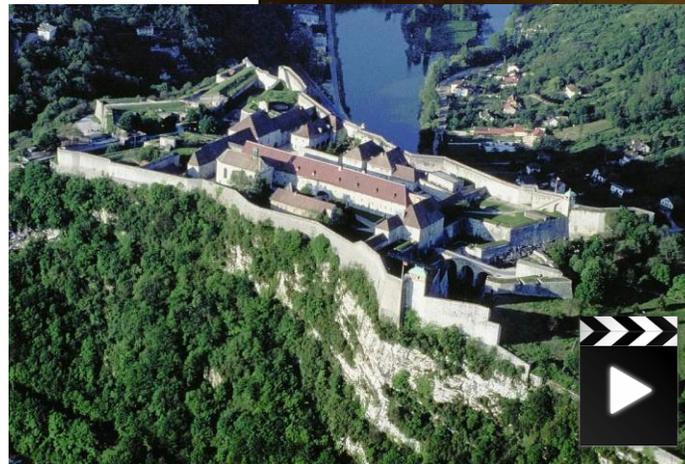




Louis XIV, la guerre et l'extension de son royaume

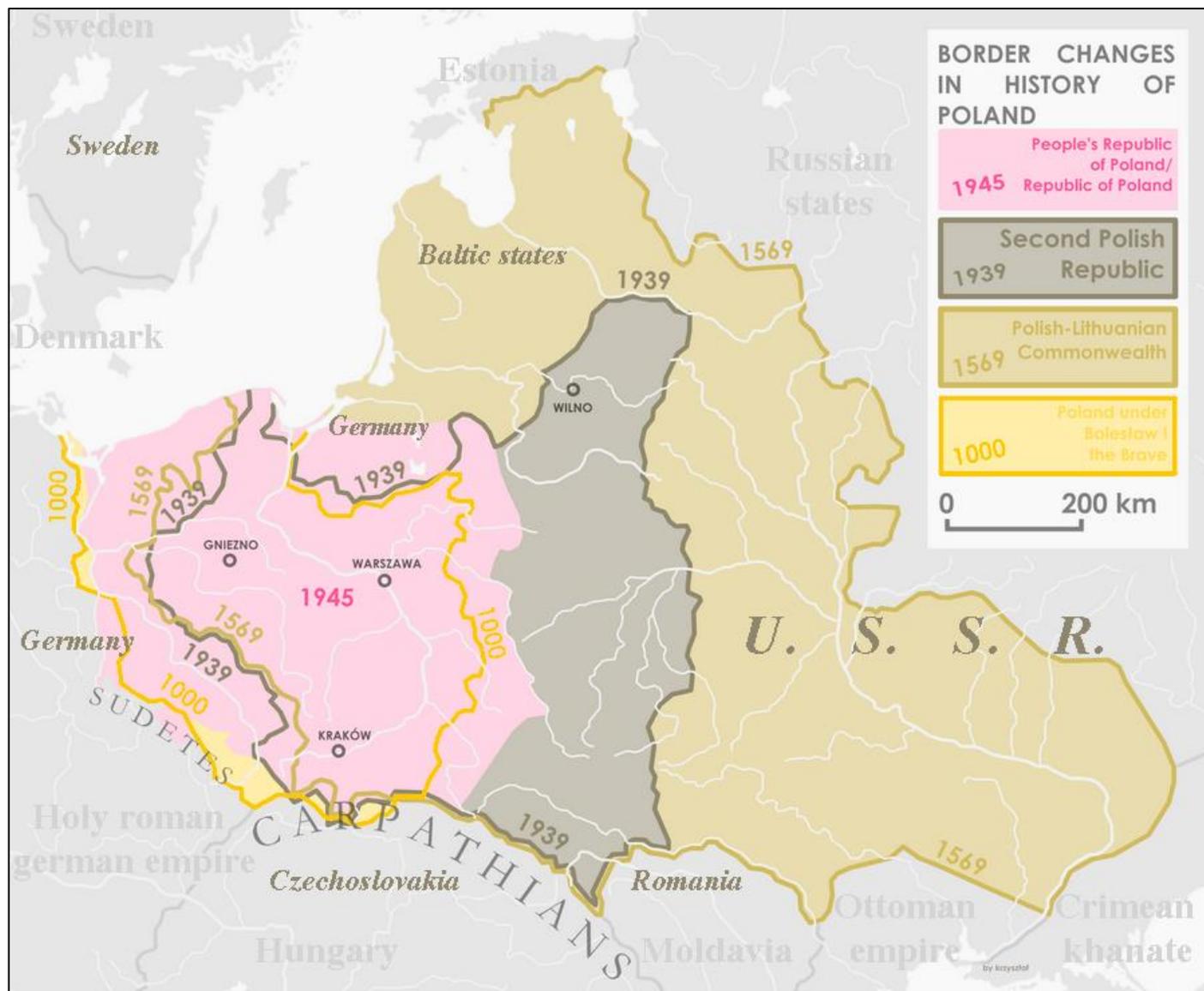


Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban



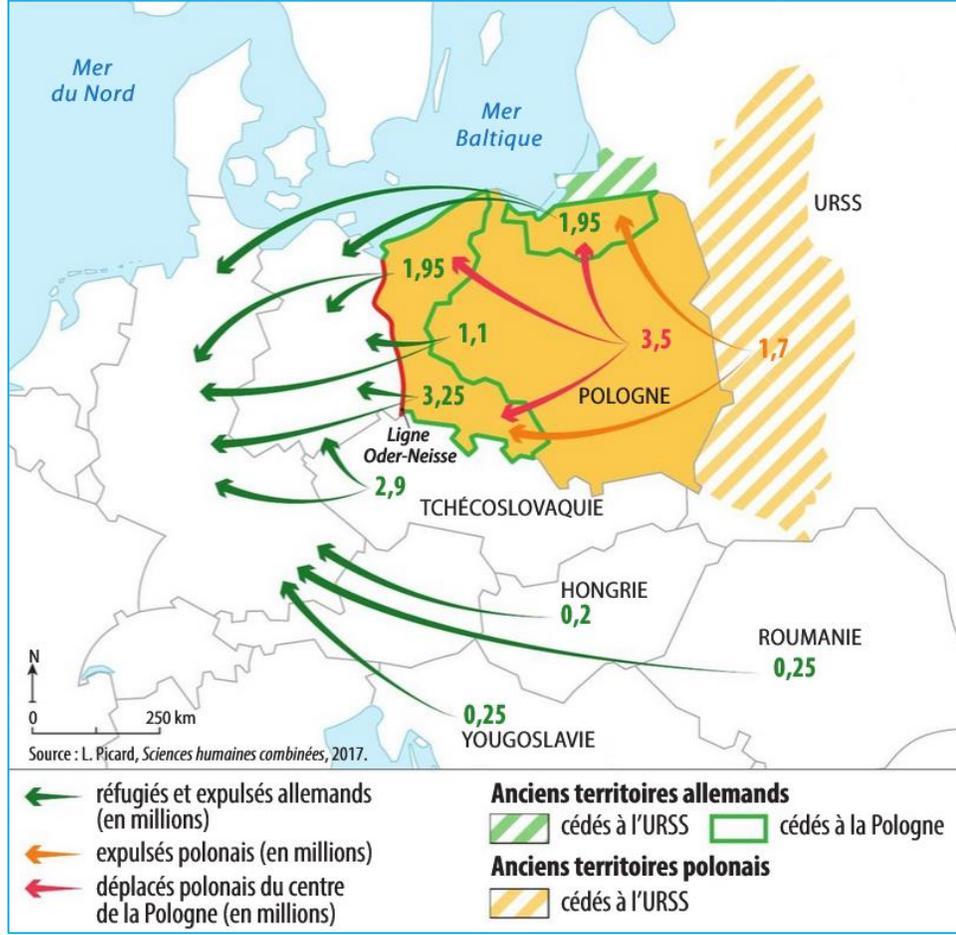
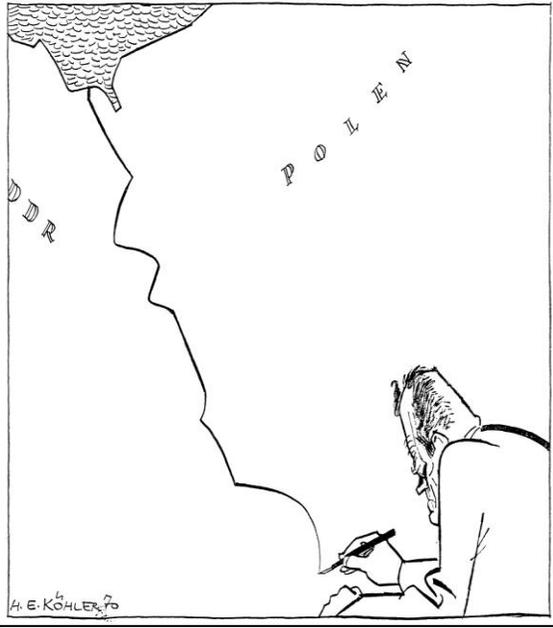
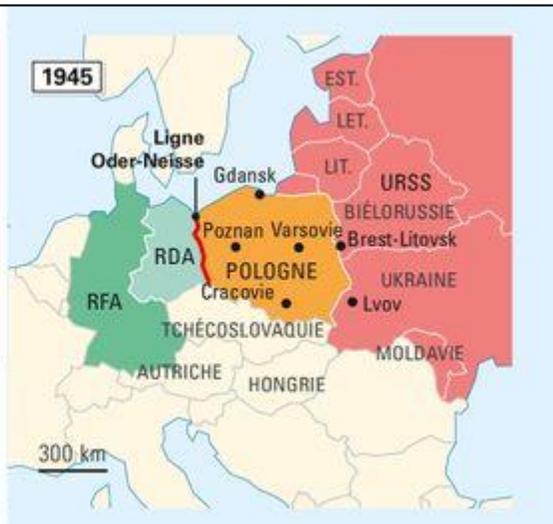
Les citadelles Vauban aujourd'hui patrimoine mondial de l'humanité

La citadelle de Besançon



La nation polonaise, vieille de mille ans, a connu une histoire très tourmentée, son territoire étant souvent attaqué, envahi par ses voisins puissants (Russie, Autriche, Allemagne) en raison notamment d'absence de barrière naturelle qui l'aurait protégé. La Pologne disparaît même à deux reprises dans l'histoire (XIXe siècle et seconde guerre mondiale).

L'EVOLUTION DU TRACÉ DES FRONTIÈRES POLONAISES DE L'AN 1000 À NOS JOURS



LES CONSEQUENCES TERRITORIALES ET HUMAINES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE SUR LA POLOGNE



Affiches des deux principaux partis de la RFA :
la CDU (démocrates chrétiens, parti de droite) et le SPD (parti
socialiste allemand)



Timbre est-allemand de 1951 célébrant
le traité de Görlitz du 6 juillet 1950 entre
Wilhelm Pieck (RDA) ① et Bolesław Bierut
(Pologne) ② qui reconnaissent la ligne
Oder-Neisse comme « frontière de la paix ③
et de l'amitié ④ ».

En 1970, Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères de la RFA, précise l'importance du règlement de la question de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne afin d'envisager un rapprochement dans la perspective d'une réunification allemande.

Donc si l'on souhaite le rapprochement germano-polonais, il faut aborder la question de la frontière. On ne peut pas éluder cette question centrale des rapports germano-polonais.

Il ne fait aucun doute que notre « ouverture » à l'Est conditionne même ses progrès. Faute de pouvoir changer les frontières, nous pouvons néanmoins les rendre plus perméables et à long terme nous arriverons peut-être à leur ôter leur importance. Car ce qui compte en définitive, ce ne sont pas les frontières, mais les relations entre les peuples.

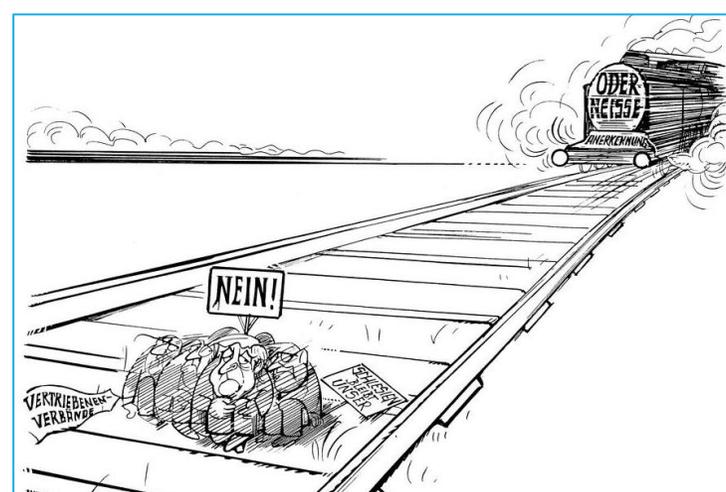
Il est certes amer de perdre sa patrie et de devoir considérer Breslau, Danzig ou Deutsch-Krone comme des villes polonaises. Mais si au bout de 25 ans nous nous avisons enfin de tenir compte de la réalité, ce n'est tout de même pas nous qui avons créé cette réalité : la République fédérale d'Allemagne doit assumer le fardeau de l'héritage national-socialiste.

On a dit de Staline qu'il avait créé la ligne Oder-Neisse pour qu'il y eût une pomme de discorde permanente entre l'Allemagne et la Pologne. Nous avons de bonnes raisons pour liquider ce contentieux. En concluant ce traité, nous mettons en place un élément de l'ordre de paix européen. Nous savons que ce n'est qu'un élément.

Source : W. Scheel, Le traité entre la République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Pologne, 1973.



L'Ostpolitik est arrêtée par le mur Oder-Neisse



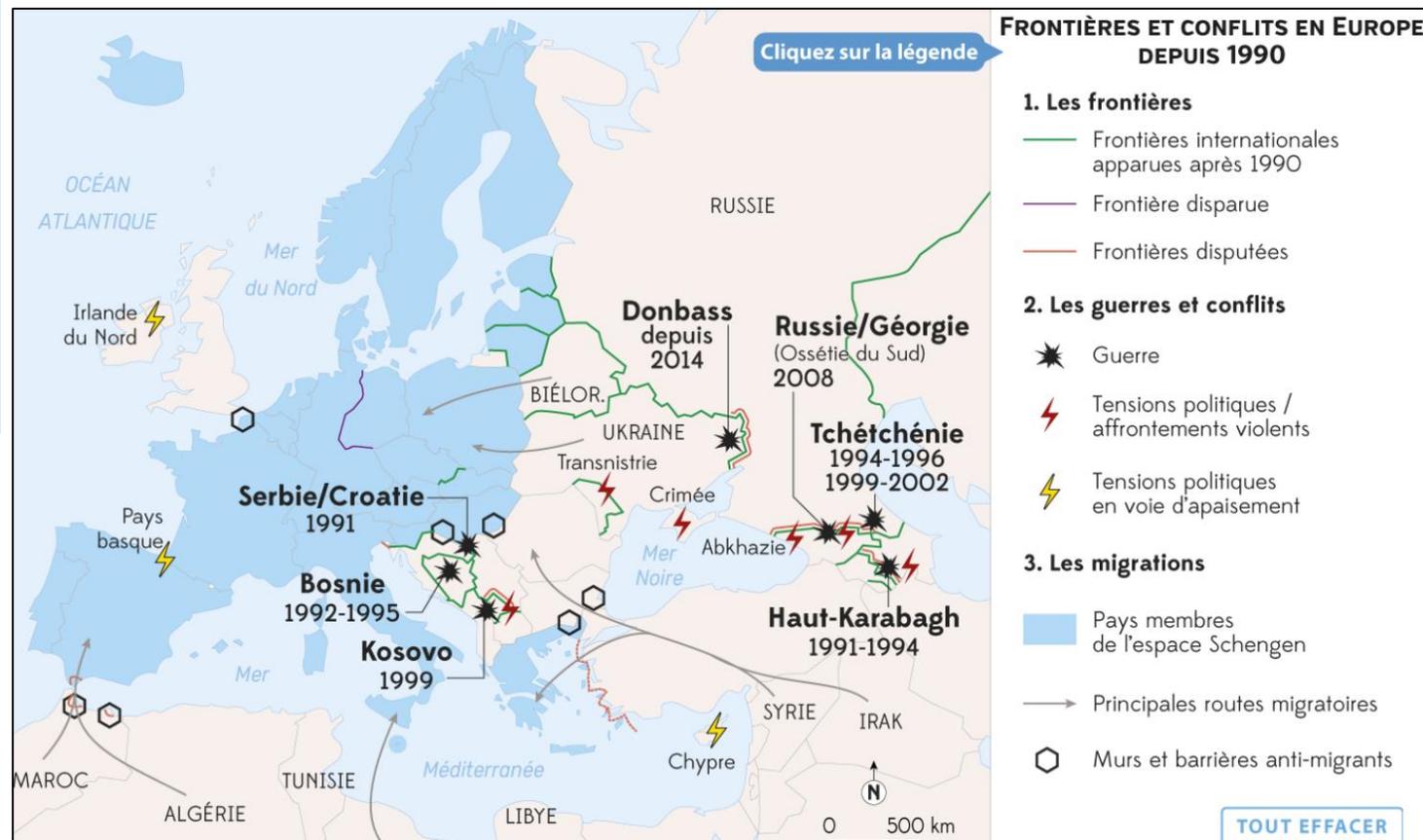
Caricature « Le train du temps » de Hanel : le train porte la marque « reconnaissance de la ligne Oder-Neisse » et les hommes sur les rails ont des pancartes « Association des expulsés » et « La Silésie reste à nous »

Pour les expulsés et le devenir des territoires de l'Est, les deux dates clés sont 1970 (traité de Varsovie) et 1990 (réunification). En 1970, l'Ostpolitik atteint son sommet en permettant à la Pologne et à la RFA de signer des accords, notamment concernant la limite géographique polonaise à l'ouest. En 1989-1990, alors que le système communiste s'est effondré en RDA et que les deux États allemands souhaitent s'unifier, il apparaît rapidement que la représentation d'une Allemagne unie au cœur de l'Europe est effrayante pour bien des pays. La puissance allemande continue de faire peur et certains craignent que l'Allemagne n'ait de nouveau des prétentions territoriales. C'est pour cette raison que la question des territoires de l'Est redevient d'actualité et que la reconnaissance de la frontière germano-polonaise est posée comme un préalable à l'unité allemande. Les Alliés ne donneront leur aval à l'unification que lorsque la question de la frontière germano-polonaise aura été définitivement réglée.

L. Picard, « La ligne Oder-Neisse est-elle la frontière définitive germano-polonaise? Le combat des expulsés autour d'une limite géographique », Sciences humaines combinées, 2010.



Carte interactive des litiges territoriaux dans le monde aujourd'hui, créée par le géographe Max Galka - Un commentaire de son travail [ici](#)



20% DES FRONTIÈRES DU MONDE FONT L'OBJET DE LITIGES

Frontières contestées : du Cachemire à la Crimée, la géopolitique à géométrie variable de Google Maps



Pour l'essentiel de son milliard d'utilisateurs, au quotidien, Google Maps s'appelle simplement "Maps". Si le service de cartographie de Google n'est pas le seul sur le marché, le géant a construit en quinze ans d'investissements un vrai standard du marché, pour l'exploration, la navigation ou encore le commerce. Et pour près de quatre internautes sur cinq, la cartographie, c'est Google Maps, et rien d'autre ou presque. Un succès qui donne à l'application un rôle pas toujours enviable d'arbitre dans des disputes territoriales bien plus anciennes que lui.

Meilleur - ou pire - exemple : les montagnes du Cachemire, théâtre de trois guerres et d'affrontements réguliers qui opposent l'Inde et le Pakistan depuis plus de 70 ans - depuis en fait la partition des Indes en 1947. Ajoutez à cela la Chine, qui contrôle l'une des régions du Cachemire revendiquée par l'Inde et la présence dans nombre de ces territoires de mouvements séparatistes, et vous avez là une poudrière stratégique. Mais aussi un casse-tête cartographique.

Une frontière pour les Indiens, une autre pour les Pakistanais

L'exemple n'est pas le seul, mais c'est probablement le plus parlant [de ceux relevés par le Washington Post](#). Comme l'explique l'auteur, si vous êtes en Inde et que vous regardez le Cachemire sur Google Maps, "(...) vous pourriez croire que le conflit a été réglé." Ici, toute la région contestée semble bien faire partie du territoire indien. Passez au Pakistan et retournez sur Maps... Surprise, les régions autonomes et contestées sont ici délimitées par des pointillés, soulignant les doutes sur leur statut réel. Des cartes qui seraient donc différentes, selon le public auquel elles s'adressent. Des cartes qui suivent surtout la loi de chaque pays où le service entretient une version locale.

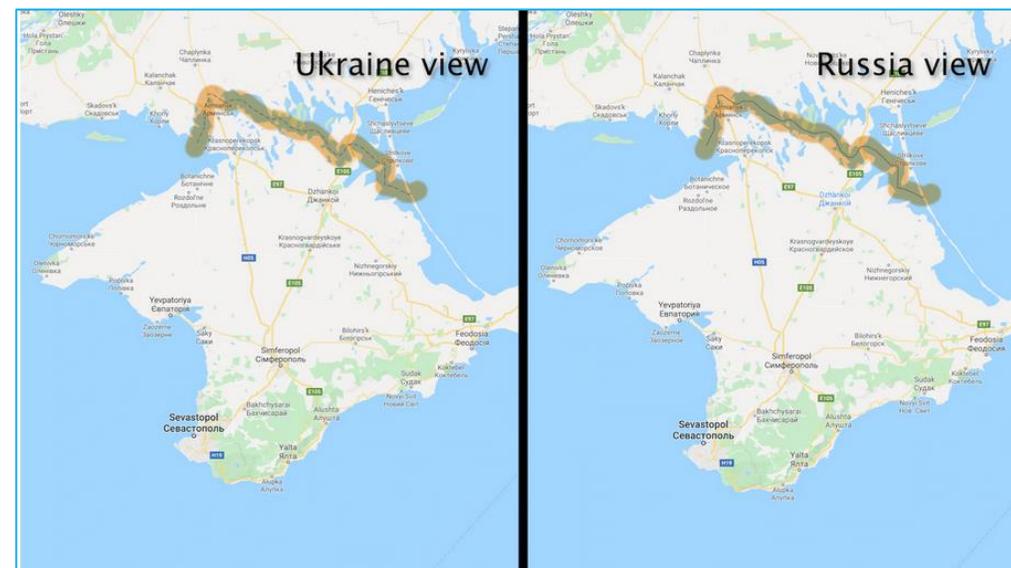
Source : LCI - Version plus complète de l'analyse sur le site du [Washington Post \(en anglais\)](#)



The line in Western Sahara marking the northern border with Morocco disappears for Moroccans seeking it out on the Web — along with the region's name altogether. The sparsely populated northwest Africa region is disputed between Morocco, which seized it in 1975, and the indigenous Sahrawi. (The Washington Post)



Google Maps



In Russia, the Crimean Peninsula is represented on Google Maps with a hard-line border as Russian controlled, whereas Ukrainians and others see a dotted-line border. (The Washington Post)

24 MARS 1860
 Traité entre
 L'EMPEREUR NAPOLEON III
 ET
 LE ROI VICTOR-EMMANUEL II
 Relatif
 à la REUNION de la SAVOIE à la FRANCE

22 & 23 AVRIL 1860
 Les populations de la Savoie appelées
 à manifester leur volonté
 par le suffrage universel déclarent
 qu'elles veulent être réunies à la France

INSCRITS..... 141 799
 VOTANTS..... 137 189
 POUR la REUNION 136 566

29 AVRIL & 14 MAI 1860
 la Cour d'appel en audience solennelle
 proclame le résultat du vote



GOUVERNEMENT
 de l'Arrondissement de Nice

VOTE

PAR SUFFRAGE UNIVERSEL
 Sur la réunion du Comté de Nice
 à la France,
 Dimanche et Lundi, 15 et 16 Avril 1860.



HABITANTS DE LA SAVOIE

Vos vœux sont accomplis! Muni des pleins pouvoirs de Sa Majesté l'Empereur, je viens de signer avec le Commissaire extraordinaire de Sa Majesté le Roi de Sardaigne l'acte qui constate la remise du territoire savoisien et sa réunion à la France.

A dater de ce jour vous êtes Français par la nationalité comme vous l'étiez déjà par tous vos sentiments. C'est donc au nom de l'Empereur que je vous reçois dans la grande famille qui est heureuse et fière de vous ouvrir ses rangs. Confondus avec les nôtres, vos intérêts seront désormais l'objet de la constante sollicitude du Souverain qui a porté si haut la gloire et la prospérité de la France.

VIVE L'EMPEREUR!
 VIVE L'IMPÉRATRICE!
 VIVE LE PRINCE IMPÉRIAL!

Chambéry, le 14 juin 1860.

Le Sénateur de l'Empire, Commissaire extraordinaire,
A. LAITY.

Le Liban fait appel à l'ONU pour fixer sa frontière maritime avec Israël

Beyrouth affirme que la tentative de Jérusalem de légiférer sur une zone de la Méditerranée qui pourrait être riche en pétrole et en gaz est une "déclaration de guerre"

Par SUE SURKES
28 mars 2017, 16:20 | 1



Les bouées marquant la frontière maritime entre Israël et le Liban sur la mer Méditerranée. (Crédit : Chadica/CC-BY/Flickr)

Le Liban a demandé aux Nations unies d'intervenir après des mesures israéliennes pour officialiser une frontière maritime entre les deux pays qui donne à l'Etat juif les droits sur une zone potentiellement lucrative.

La Somalie demande à l'ONU de fixer sa frontière maritime avec le Kenya

29 août 2014 à 17h00 | Par Jeune Afrique



La Somalie a porté le conflit qui l'oppose au Kenya, au sujet du tracé de leurs frontières maritimes, devant la Cour internationale

de justice de l'ONU. La décision de la CIJ pourrait avoir un impact important sur l'avenir de l'exploration pétrolière et gazière offshore en Afrique de l'Est.

JEUNE AFRIQUE DIGITAL
L'abonnement 100% numérique
consultable sur smartphone, PC et tablette

Profitez de tous nos contenus

Charte de l'ONU

Article 1- Les buts des Nations Unies sont les suivants :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix
- Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde
- Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion
- Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

La Cour internationale de Justice rend un arrêt pour fixer le tracé de la frontière entre le Burkina Faso et le Niger



Siège de la Cour internationale de justice (CIJ) à La Haye.

À l'ONU, l'Australie et Timor-Leste se mettent d'accord sur leur frontière maritime



L'ONU, UN MEDIATEUR PRIVILEGIE LORS DES DIFFERENDS FRONTALIERES

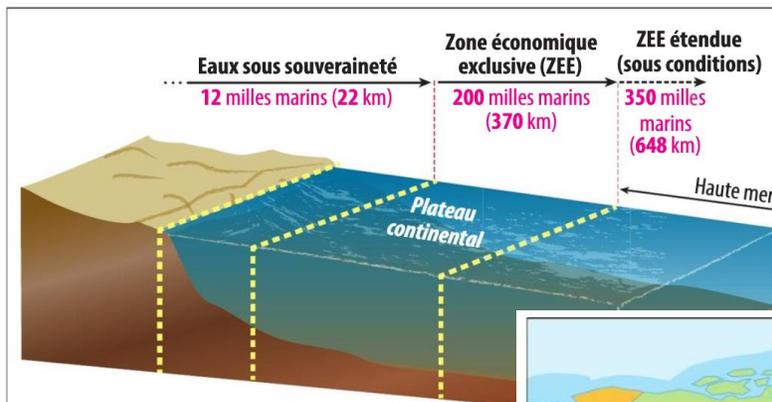
La mondialisation est souvent présentée comme un grand mouvement de « privatisation », des acteurs privés s'appropriant de plus en plus des ressources, des territoires. En ce qui concerne les espaces maritimes, on a plutôt assisté à un effort constant de « nationalisation » : ce sont les États qui étendent leurs interventions sur les océans, au point d'aboutir à une « territorialisation » grandissante des mers.

Depuis 1945, la réflexion sur la mer a été affectée par les nouvelles possibilités d'exploration, d'exploitation et d'intervention de la puissance publique sur et sous les mers, car désormais, l'océan n'est plus seulement un espace de circulation, mais aussi un gisement de richesses exploitables. Deux préoccupations se sont combinées pour faire évoluer le droit maritime :

- celle des États industrialisés qui souhaitent limiter les revendications pour maintenir le principe de liberté de navigation en haute mer et laisser ouvert l'accès aux ressources découvertes ou à découvrir, qu'ils sont a priori les mieux placés pour exploiter ;
- celle des pays en développement, dépourvus de techniques et de capitaux nécessaires à l'exploitation des ressources marines et sous-marines, soucieux de résister à un pillage programmé de leurs réserves.

Ces deux positions parvinrent à un compromis grâce à deux conférences organisées par l'ONU : celle de Genève en 1958 créa les catégories de mer territoriale et de plateau continental, et celle de Montego Bay en 1982 y ajouta celle de ZEE.

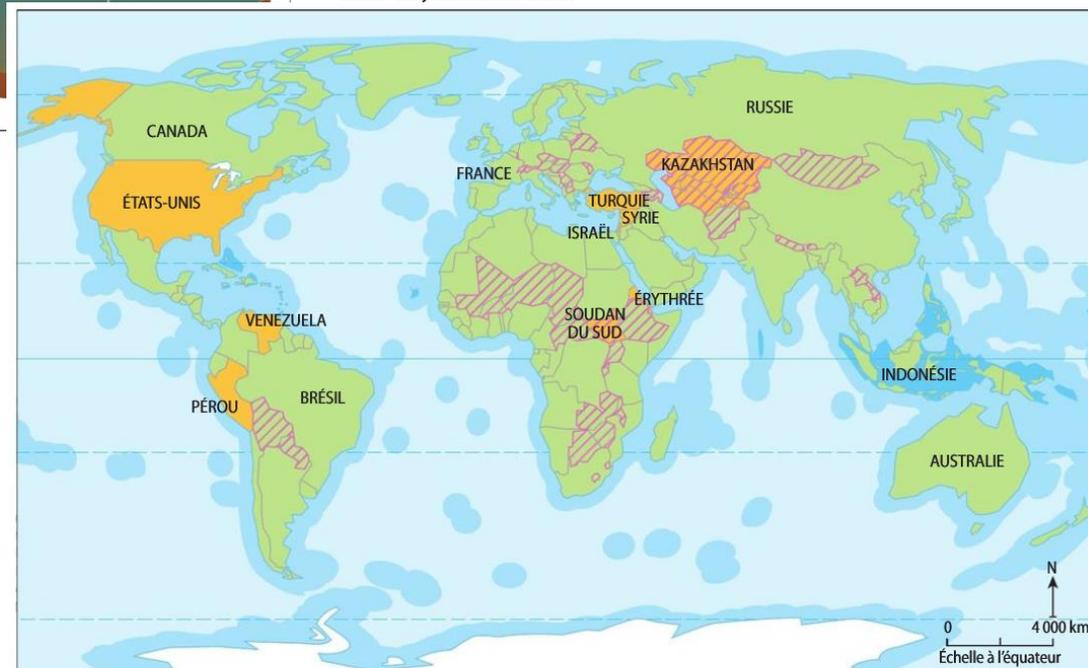
D'après P. Royer, *Géopolitique des mers et océans*, Éd. PUF, 2014.



Source : L'Enjeu mondial, sciencespo.fr, 208.

2 Les limites des espaces maritimes selon la convention de Montego Bay

C'est dans la ZEE étendue que les États peuvent demander une extension de leur ZEE sur la haute mer, en prouvant par l'étude des reliefs sous-marins que leur plateau continental, considéré comme l'extension naturelle de leur territoire, s'étend bien au-delà de la limite moyenne de 370 km.



Les États et la convention de Montego Bay

convention ■ signée ou ratifiée ■ non signée

 État sans façade littorale

Les délimitations de l'espace maritime

■ ZEE ■ eaux archipélagiques¹

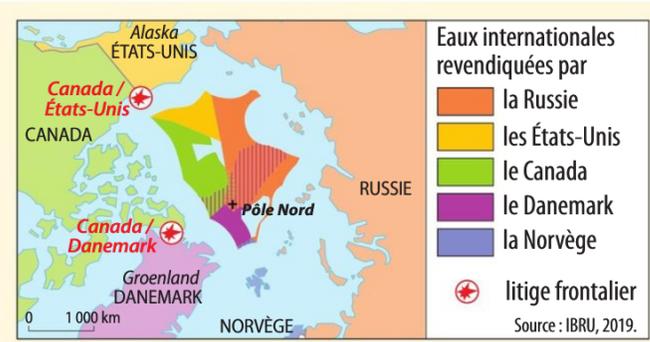
■ haute mer²

1. Eaux localisées entre les différentes îles d'un État formant un archipel.

2. Espace maritime ouvert à tous les États. Cependant, ce n'est pas une zone de « non-droit » car la réglementation du « pavillon du bateau », c'est-à-dire de son pays d'immatriculation, s'y applique.

Source : L'Enjeu mondial, sciencespo.fr, 2018.

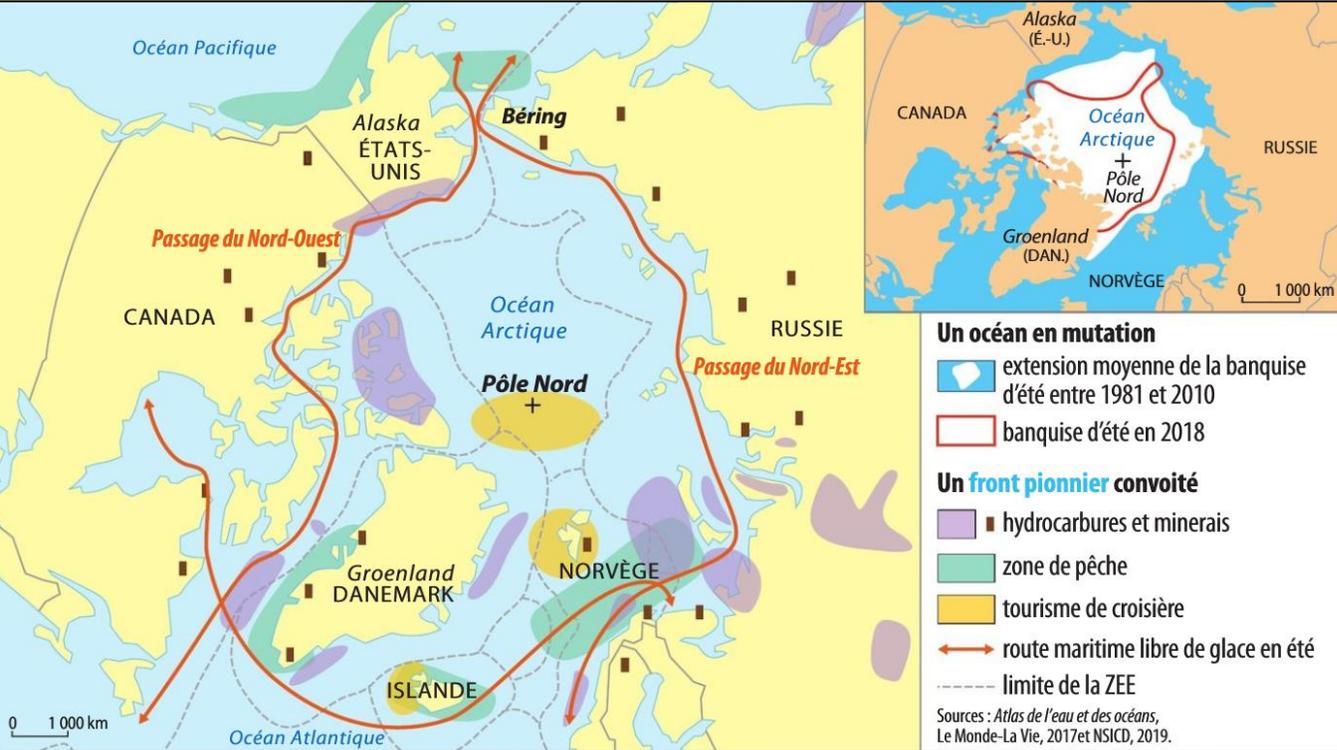
Avant la Première Guerre mondiale, l'Arctique avait un rôle politique marginal. En témoigne l'épisode du rachat de l'Alaska par les États-Unis à la Russie en 1867 : aux États-Unis, cet achat a été très impopulaire, et la volonté de la Russie de vendre cette portion de son territoire souligne le relatif désintérêt que les deux pays avaient pour la région dont l'importance stratégique était très limitée. Puis, on voit se dessiner lentement la thématique de la souveraineté et les explorations ont alors pour dessein une meilleure maîtrise du territoire. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un litige territorial mineur entre le Canada et le Danemark à propos de l'îlot de Hans, caillou inhabitable de 1,2 km². Concernant la souveraineté maritime, la question est elle aussi réglée : les États riverains de l'océan se sont engagés à respecter le droit de la mer en signant en 2008 la déclaration d'Illulissat, et le principal conflit frontalier qui opposait la Norvège et la Russie a abouti à la signature d'un accord en 2010. Des revendications de ZEE étendue sont en cours, mais strictement encadrées par le droit international¹. Quant



aux ressources, elles restent difficilement accessibles, amenant plusieurs compagnies pétrolières à se retirer de projets d'exploitation. Mais la politique chinoise, très souvent envisagée comme une menace pour l'équilibre des pouvoirs dans la région, pourrait modifier la donne².

D'après P. Pic, « La recomposition des enjeux stratégiques en Arctique », *Les Champs de Mars*, Éd. Presses de Sciences Po, 2018.

1. Dans le cadre de la CLPC.
2. En 2018, la Chine a annoncé vouloir ouvrir une « route de la soie des glaces » et développer des infrastructures portuaires en Arctique.



Rédiger une courte réponse organisée à une question problématisée en s'appuyant sur la compréhension du cours sur le droit de la mer et sur un dossier documentaire présentant une situation particulière : le droit de la mer en Arctique (p.220-221) : « **Le maintien du droit de la mer en Arctique est-il possible malgré les effets du changement climatique ?** »

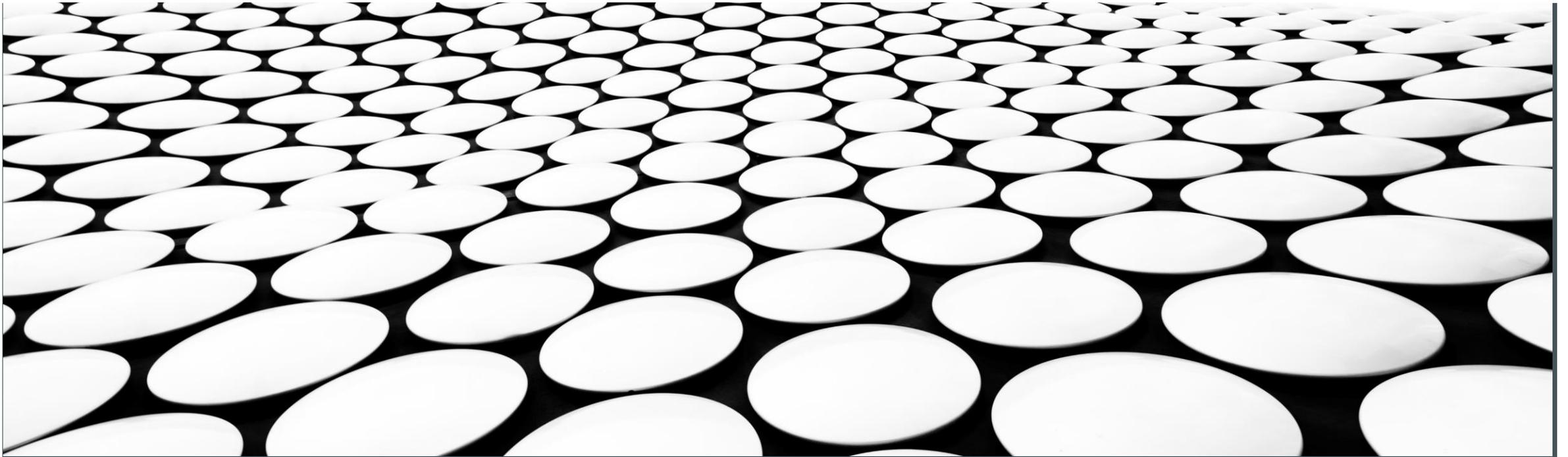


DEBAT : Faut-il ouvrir ou fermer les frontières aux différents types de flux (humains, économiques, financiers, d'informations...) ?

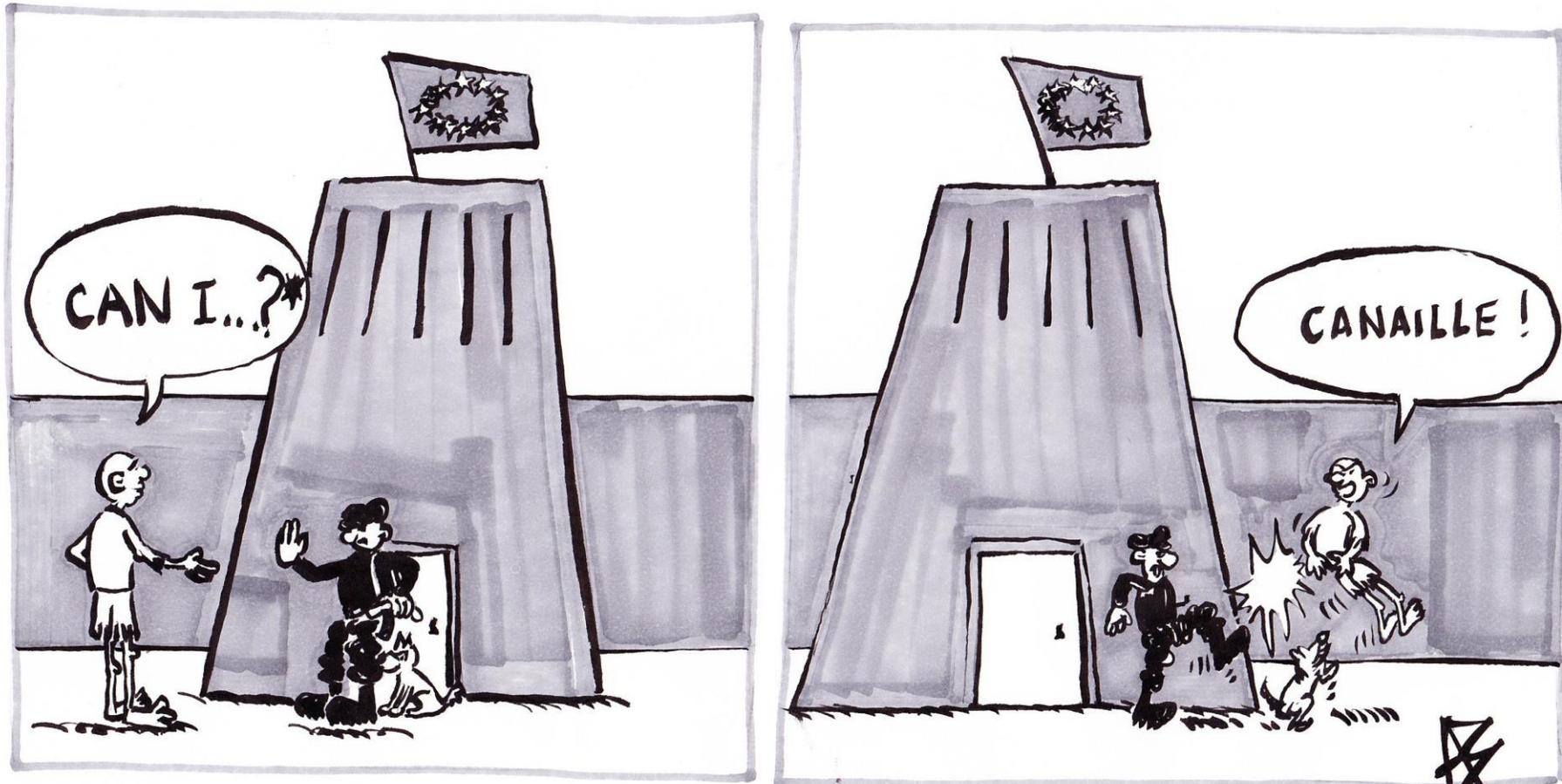


ETUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIÈRES

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LES FRONTIÈRES INTERNES ET EXTERNES DE L'UNION EUROPÉENNE



Aux frontières de l'Europe:



*Puis-je...?